

**Madame Evelyne GIULIANI
Madame Gisèle ROUX
Madame Christiane CHATELAIN
Monsieur Saïd BELAÏDI
Monsieur Philippe SABOT
Monsieur André REYNARD**

Cabinet du Maire et des Elus
ep/secrétmaire/service/courrier maire

Firminy, le 16 Septembre 2008

Affaire suivie par :
Joël LE SCORNET ☎ 04 77 40 58 22
Fax 04 77 40 50 61
jlescornet@ville-firminy.fr

Objet : courrier reçu le 2 septembre dernier

Madame, Monsieur, cher(e) collègue.

Vous avez bien voulu, par un courrier que vous m'auriez adressé, solliciter un droit de réponse en tant qu'élu du conseil municipal, pour un article publié dans le journal municipal.

Je tiens à vous préciser un élément de forme qui fait obstacle à votre demande : ce courrier doit être signé par les requérants, ce qui n'est pas le cas.

Sur le fond, de manière accessoire, et si le courrier émane bien de vous, je me permets de vous rappeler qu'il existe à l'intérieur du bulletin municipal un espace dédié à l'opposition municipale et qu'il vous appartient, sous votre responsabilité, d'y faire figurer vos remarques et propositions.

Il m'apparaît en tant que maire, que l'application de la Loi sur la presse et l'article 13 auquel vous faites référence ne correspond pas à la situation invoquée conformément à une jurisprudence constante de la Cour de Cassation. Je pense d'ailleurs que c'est la raison qui a permis à l'ancien directeur de la publication, de ne pas répondre dans le passé à de telles demandes, si j'en crois certains de nos collègues.

Je comprends bien évidemment que la question posée sur la situation financière laissée par l'ancienne équipe municipale vous tracasse, elle me préoccupe moi-même beaucoup. J'eusse souhaité, pour les Appelous, disposer du même héritage que vous avait laissé l'équipe menée par Bernard OUTIN en 2001.

Il convient de disposer de tous les éléments qui permettent au conseil municipal dans son ensemble d'exercer pleinement ses missions, mais aussi à la population de s'en saisir et faire les propositions qui lui apparaissent nécessaires,

Ce sera chose faite lors de très prochaines réunions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, en mes sentiments les plus distingués.

 **Le Maire,**

Marc PETIT